

LA POLITIQUE

La France étant partagée entre une gauche et une droite sensiblement équivalentes comment convaincre avec une profession de foi stéréo typée, l'électeur.

En fait, tout le monde a le même programme : Lutte contre le chômage, protection sociale, maintien de notre système de retraite par répartition, en sont les fers de lance. Super ! Un seul problème : c'est que personne ne dit comment il fera. Les gouvernements passent et rien n'avance. Au contraire tout recule

Que la majorité sorte à droite, ou à gauche, peu importe : dans tous les cas ce sera la politique de l'autruche. Avec en toile de fond les prochaines élections.

Qui oserait faire les réformes nécessaires, en matières de dépenses publiques ou dans l'éducation nationale par exemple

Réformer, c'est accepter les conflits sociaux. C'est accepter le risque de perdre les prochaines élections. La priorité c'est la carrière !

Il reste une solution, gouverner « petit bras », ne prendre que des décisions qui n'engendrent pas d'insatisfactions irréversibles. C'est toujours la solution adoptée.

La France est elle ingouvernable ?

Avec la philosophie qui anime nos politiques, la réponse ne peut être que : oui.

En politique intérieure la marge est plus qu'étroite, voir inexistante Même en cas d'incohérence notoire on ne revient pas sur des acquits, quoi qu'il en coûte à tout le monde.

L'éducation nationale est intouchable. Le gaspillage de l'argent public impressionnant...

L'éducation nationale :

Lionel Jospin s'y est cassé les dents en 93. Evincé par François Mitterrand, il a été remplacé par Jacques Lang. le jocker. François Bayrou n'a pas non plus fait le poids devant le SNES.

Vient le tour de Claude Allègre. Il a le profil. Il se caricature lui-même : Une bonne tête bien sympathique, un peu enveloppé, un ministre de l'éducation nationale sur mesure en quelque sorte, l'idéal reste le béni-oui-oui.

Pour ceux qui ont eu cette approche la déception va être grande. La langue de bois, il connaît pas. Il écoute les éternelles revendications : classes surchargées, plus de postes, des moyens supplémentaires...

Claude Allègre, c'est un chercheur de haute voltige, pas un politique typique, alors il fait un bilan :

- 4000 personnes à l'administration centrale
- Des rectorats dans toutes les régions (1000 personnes dans celui de Lille, 800 à Lyon).
- 350 milliards de budget, alloué à l'éducation nationale ; la majeure partie partant en salaires.
- En 10 ans le budget de l'éducation scolaire a augmenté de 100 milliards, dans le même temps le nombre d'élèves a diminué de 400.000
- 1200 personnes à disposition syndicale.
- Formation continue des enseignants pendant les heures de classe (nous sommes le seul pays dans ce cas).
- En 1960 220 jours de classe par an, 170 aujourd'hui
- 1 adulte pour 12 élèves
- l'absentéisme coûte 30 milliards du fait du système de remplacement
- Les heures supplémentaires attribuées à l'année et payées, qu'elles soient faites ou non, coûtent 8 milliards. (le régime n'est pas le même en primaire et en secondaire). Elles sont calculées sur 42 semaines de travail.

Surprenant ! avec 4 mois de congés. Juste avant la loi des 35 heures, pour 39 heures hebdomadaires et dans le meilleur des cas 46 semaines de travail par an, vous ne saviez pas dans le privé, ce qu'était une heure supplémentaire.

Le ministre a vite fait le compte : Les moyens financiers sont là, les effectifs aussi. Seule l'organisation n'est pas au rendez-vous.

Il veut un prof devant chaque élève. n'attaque à aucun moment les enseignants qu'il déclare très bons dans leur immense majorité, même si certains ont voulu leur faire croire le contraire.

A qui profiteront ces réformes ?

En premier lieu à la majorité des enseignants. Il est clair que ce qui n'est pas fait par les uns est supporté par les autres. On ne peut d'autre part, par l'action d'une minorité d'éternels revendicateurs augmenter indéfiniment la dépense, dans un pays où l'impôt est déjà beaucoup trop musclé.

En fait, en réorganisant, il serait possible d'obtenir un meilleur service pour un coût moindre. C'est sans compter avec les médias, le SNES et consort...

D'une expression anodine, on l'habille comme avec un béret basque, laissant entendre qu'il voulait diminuer les effectifs. Il ne s'agissait en fait que de transférer du personnel de la surabondante administration centrale vers des postes où il serait plus utiles. Pour dire les choses plus crûment, il ne s'agissait en fait que d'atteler les planqués.

L'administration centrale est passée sous son mandat de 4000 à 3300 personnes. Elle fonctionne toujours. Qui avait raison ?

50.000 enseignants dans la rue, avec la télé on se serait cru en 68. Il est vrai que ça représente quand même 5 % de l'effectif. Un échec cuisant dans le privé, une réussite pour le SNES. A cela on ajoutera quelques mouvements d'étudiants aussi largement suivis que ceux des enseignants.

A ce propos, chacun est libre d'avoir son idée sur l'origine des mouvements étudiants !

Tous ces chiffres, qui émanent en grande partie de Claude Allègre sont vrais et confirmés par les rapports du ministère de l'éducation nationale

Le dossier de presse du 4 septembre 2000 émanant du ministère, donne les chiffres suivants : 1.314.000 personnes travaillent pour l'éducation nationale (1.107.000 relèvent de l'état et 207.000 des municipalités et établissements privés), dont 866.000 enseignants théoriquement en poste, soit un enseignant pour 14.4 élèves, 1 adulte pour 9.5, cela avant les réformes Jack Lang.

L'effectif de la rentrée 2000 laissait apparaître 48.000 élèves en moins.

Les dépenses par élève et par an s'élèvent à : 26500F pour le primaire, 43000 pour les collégiens, 55000 pour les lycéens, 68900 pour le supérieur.

Une nouvelle source, tout aussi incontestable, que peut l'être la précédente

Que l'immense majorité des enseignants en poste devant des élèves à l'année ne bénéficie pas de ces énormes moyens mis en œuvre par l'état, est une évidence, mais ne faisons pas payer aux contribuables les carences d'organisation des instances responsables.

Il est impensable de laisser courir un tel système et pourquoi pas de le laisser se dégrader un peu plus. Pourtant, au nom de la sacro sainte politique, Claude Allègre a été viré par un ex viré. Un ex viré convaincu du bien fondé de la politique de l'ex ministre.

Comment une minorité peut –elle faire la pluie et le beau temps ? lésant à la fois, enseignants, étudiants, contribuables, tout le monde en fait.

Cette philosophie du toujours plus, basée sur la faiblesse de nos politiques, participe efficacement à la création de misère qui frappe certaines couches sociales françaises. L'argent ne peut être distribué deux fois

Qui osera de nouveau s'attaquer au problème, ou plutôt au syndicat devrions nous dire ?

Nous répondrons, sans grand risque de nous fourvoyer : personne. !

Claude Allègre a écrit, « toute vérité est bonne à dire », c'est vrai, sauf si vous envisagez une carrière politique la France est-elle ingouvernable ?

La réponse est oui en matière d'éducation nationale.

La France bénéficie aujourd'hui d'un taux d'encadrement professoral parmi les plus élevé du monde, et même le plus élevé du monde.

Aucune importance, en ce mois de novembre 2000, Jack Lang en remet une couche : 8500 postes nouveaux dans les trois ans, 5900 dans le secondaire, 2600 dans le primaire. A cela on ajoutera 4675 postes non enseignants.

Ce plan touche aussi l'université avec cinq mille six cent emplois nouveaux. Le plan global, prévoit au total 185000 recrutements.

Jacques Lang très occupé, n'a de toute évidence pas lu le rapport du Sénat, remis en avril 2000. Il concerne la situation et la gestion du personnel des écoles.

Ce rapport complète les chiffres de Claude Allègre, et de l'éducation nationale. : En 20ans le nombre d'enseignants a augmenté de 40 % alors que les effectifs scolaires ont diminué de 17 % ; 10.000 enseignants en surnombre sont sans élèves ; 16.500 enseignants ne se présentent pas devant les élèves à cause de décharges syndicales, de détachements, de mise à disposition dans des organismes qui parfois ont un lointain rapport avec l'éducation nationale. Toujours, d'après le sénat il y aurait plus de 30.000 enseignants qui manquent à l'appel : l'académie des hommes invisibles !

Plus inquiétant : le sénat constate que cet énorme effort budgétaire consenti par la nation, n'a pas conduit à une amélioration de la qualité de l'enseignement

Le personnel enseignant représente en France 6.2 % de la population active, contre 3.3 % au Japon, pays pourtant exemplaire pour son niveau intellectuel.

Hormis les créations de postes, déjà évoquées, l'objectif du plan Jack Lang est le remplacement des enseignants partants en retraite et la titularisation des emplois précaires, (maîtres auxiliaires, contractuels). Remplacer, Titulariser, voilà une bonne chose. Un petit chagrin cependant : Remplacera t-on les enseignants, qui n'enseignent pas ?

Les syndicats sont ils satisfaits ?

Le SNES juge le plan insuffisant pour résorber les difficultés scolaires au lycée, le SGEN-CFDT, se montre encore plus déçu, seuls les responsables d'universités se félicitent de ces choix.

On nous annonce un coût annuel supplémentaire de 4 milliards. Une goutte d'eau, il est vrai au regard des 100 milliards en 10 ans.

Tout laisse à penser que Jack Lang, voulant tourner la page Claude Allègre, a prioritairement choisi de donner raison aux syndicats.

Quand s'arrêtera l'escalade ?

Avec des syndicats éternellement insatisfaits, des élections toujours à l'horizon, on n'aperçoit pas le sommet.

Après un palier de quelques mois de répit, la FSU en remet une couche. La conjoncture s'y prête bien. le premier tour des présidentielles est dans 5 mois. On veut, on veut, on veut... !

La FSU estiment que les enseignants sont les oubliés de la réduction du temps de travail.

Une blague ?

Pas du tout !

La FSU ne plaisante pas en revendiquant la réduction : des 26 heures hebdomadaires, des instituteurs, des 18 d'un prof certifié ou des 15 d'un agrégé, le tout agrémenté de 4

mois de vacances. Dans les lycées et collèges, le SNES-FSU demande par exemple, que deux heures par semaine du temps d'enseignement soit considéré comme du temps de concertation afin de permettre aux profs de travailler en équipe. L'équation financière est plutôt ardue : pour remplacer deux heures par semaine devant les élèves, il faut créer 12 à 15000 postes dans les lycées et collèges et plusieurs milliers dans le primaire. Les enseignants bénéficient déjà de stages pris sur le temps de travail, n'en rajoutons pas de permanents.

Le mouvement lancé par les syndicats a été peu suivi preuve que les enseignants sont plus sensés que leurs représentants.

Laisser croire à un enseignant qui exerce devant 30 élèves que son problème est dû à un manque d'effectifs ou de moyens, frise la malhonnêteté. S'il est devant trente élèves, parfois plus, c'est que d'autres ne sont devant personne. A bien réfléchir, on ne vit pas plus mal, dans un grand Rectorat, une belle Académie, voire à la maison, que dans une petite école.

Toujours plus !

Voilà une revendication qui coûte cher. Comme tous les Français, notre enseignant qui enseigne devra participer au gâchis.

La fonction publique d'Etat coûte aux Français 733milliards soit 42 % du budget.

Moins c'est possible, toujours plus ça ne l'est plus !

Les méfaits du corporatisme :

Le corporatisme est à la corporation, ce qu'est l'égoïsme à la personne.

Le budget de l'état, c'est un gros gâteau qui doit profiter à l'ensemble des français, ce qui implique de traiter les problèmes comme un tout et non pas seulement en fonction de ses propres intérêts.

Le problème, c'est qu'il existe de gros gourmands qui veulent toujours une petite part supplémentaire. Le plus goulu reste le fonctionnaire. Pas qu'il soit fait autrement, on ne naît pas fonctionnaire, on le devient.

La conjoncture s'y prête bien avec : la sécurité de l'emploi, pour les titulaires, Les échéances électorales à répétition et en plus la possibilité de paralyser le pays, un moyen largement utilisé par ailleurs.

Pour répondre à cette gourmandise, l'état a deux solutions : augmenter la taille du gâteau ou rogner certaines parts.

Il emploie en fait les deux possibilités : 1999 record absolu des prélèvements fiscaux avec 45.7 % du PIB, des SDF plein les rues, une partie de la population en dessous du seuil de pauvreté, des chômeurs...

Dans le privé, si l'on ne peut parler de corporatisme, par contre l'égoïsme est de rigueur. Certes, on s'intéresse au chômage, par crainte d'être touché, mais on se fait vite une raison quand il touche les autres.

Les syndicats nationaux, CGT, CFDT, FO sont normalement là pour coordonner, défendre. Bizarrement, ils sont très discrets depuis quelques années.

Timide, voire inexistante a été leur réaction, par rapport à la mondialisation du travail. Mondialisation, l'appellation est géante, la finalité pourrie.

Elle consiste en fait à faire travailler des enfants, des femmes, des hommes, dans des conditions moyenâgeuses, pour des salaires dérisoires, une autre forme du servage. Cette méthode permet de délocaliser à outrance au nom d'une soit disant logique économique, qu'il serait plus séant d'appeler voracité.

Peu importe si à chaque délocalisation correspond un wagon de chômeurs, l'objectif est atteint : faire des sous, toujours plus de sous, quelque en soient les conséquences.

Le droit commercial parle de la libre concurrence et de ses limites. Il y a là matière à réflexion.

Ces rapaces sans vergogne, capables de créer de la misère dans leur propre pays et de l'exploiter dans d'autres, ont plus que largement dépassé ces limites et fortement mordu dans le domaine de la concurrence déloyale

Merveilleux, personne ne dit rien, tout est pour le mieux !

Est-ce que ces fabrications appartenaient réellement à ceux qui les ont exportées ?

Oui si l'on considère qu'ils les ont achetées, non si l'on estime qu'elles font parties de notre richesse nationale.

En avoir l'usufruit sur le territoire est une chose ; délocaliser une fabrication française en est une autre. Allez-y Messieurs, achetez la tour Eiffel et installez-la du côté de Bangkok si elle y rapporte plus.

Les gains de productivité des dernières décennies ont été gigantesques, bien plus rapides que le progrès social. La robotisation, l'automatisme, l'informatique laissent penser qu'une nouvelle ère s'ouvrait pour l'homme, le soulageant de beaucoup de travaux pénibles ou peut enrichissants tout-en lui dégageant du temps libre.

Dans les années 60,70 les entreprises françaises vivaient avec des effectifs très lourds, dans la dernière décennie du 20ème siècle elles meurent malgré un personnel ultra réduit et une productivité bien supérieure.

Même avec des moyens techniques impressionnants, on ne peut pas toujours concurrencer l'exploitation de la misère. Certes, toutes les entreprises n'ont pas délocalisées. Michelin par exemple tire d'énormes bénéfices en France, ce qui n'empêche pas le bibendum de licencier, au nom de la logique économique.

Michelin n'est pas l'inventeur de la méthode, d'autres l'ont pratiquée avant lui et l'utilisent encore.

Danone, un des champions de la création de richesse, classé au 5ème rang des entreprises françaises, envisage 1700 licenciements.

Un de ses directeurs, Grassouillet à souhait, déclare que certaines filiales sont en sous production Ce qui signifie en clair que les bénéfices qu'elles dégagent sont insuffisants. Gentil quand même le gros directeur, quand dans un souci de social, il ne virera que progressivement ! Méthodes appréciées puisque après un dégraissage, les actions en bourse grimpent.

Médiatisée à travers la presse et la télé, l'affaire Danone a fait ponctuellement beaucoup de bruit. Un grand bruit, vite calmé, qui n'empêchera pas les 1700 personnes d'essuyer un licenciement boursier. Encore une fois si besoin en était, le Gouvernement a démontré son incapacité à contrer des actionnaires qui confondent le matériel avec les hommes.

Elizabeth Guigou a clairement annoncé la couleur à l'assemblée : « le gouvernement ne légifèrera pas pour interdire les licenciements aux entreprises qui font des bénéfices ».

Bravo madame la socialiste !

Imposer aux employeurs une prime de licenciement c'est en admettre le principe. Dans le cas Danone les primes étaient déjà plus élevées que la proposition gouvernementale.

Des syndicalistes, des politiques étaient partisans d'un boycottage des produits Danone. Comme ineptie, difficile de trouver mieux, sachant que les produits restent fabriqués en France.

Nous aurions très certainement préféré un boycottage des produits fabriqués dans des entreprises délocalisées hors de la CEE.

Pourquoi personne ne l'a jamais proposé ?

Mystère !

Fort de toutes ces méthodes, vous trouvez sur le marché des prix parfois plus compétitifs. C'est vrai, mais n'oubliez surtout pas d'y ajouter, le coût du chômage imputé à tous les Français.

Prenons l'exemple d'un fer à repasser Moulinex. Son unité de fabrication est passé d'Alençon au Mexique, le smicard normand coûtant cher. Son prix est un peu plus attractif à l'achat, même si le gain en main d'œuvre ne se répercute pas, loin s'en faut, comme il le devrait.

Plus attractif ?

Seulement en apparence puisqu'on parle là d'un prix hors taxes. Le coût réel c'est : le prix d'achat + le prix du chômeur + les charges sociales qui n'ont pas été versées du fait qu'il n'y a plus de salariés, + les différents impôts incombant aux sociétés sur le sol français...

L'Etat ayant besoin de toujours plus d'argent, et les rentrées diminuant, le contribuable compensera sous différentes formes le manque à gagner, parfois en impôts, parfois par régression des couvertures sociales.

Comme quoi le bon marché peut coûter fort cher !

Bata : Un fabricant de chaussures qui n'aurait, comme bien d'autres, jamais dû délocaliser. Une chaussure Bata fabriquée en France revenait en moyenne à 100F. Sur ces 100F, 30F étaient imputables au coût de main d'œuvre, contre 3F dans les pays de misère. Pour une différence de 27F par paire de chaussures, les rapaces n'ont pas hésité à sacrifier toute une population qui vivait de cette fabrication depuis des générations. Là encore si vous prenez en compte le prix du chômeur et tout ce qui en découle, il ne reste quasiment rien des 27F, qui de plus ont peu chance d'être répercutés sur le prix de vente. En fait, la chaussure reviendra sensiblement au même prix, à la nuance près que la différence de coût de main d'œuvre sera assumée par l'état, donc par les Français.

Que fait l'état, pour lutter contre ces procédés de fabrication de chômeurs ?

Pas grand chose, c'est le moins qu'on puisse dire, si ce n'est quelques colmatages de ci de là. En fait, il se contente d'accompagner le système.